

## Journée internationale des droit des femmes

Tous les ans, le **8 mars**, des milliers de voix s'élèvent pour célébrer les **femmes**, leurs **droits** et revendiquer l'**égalité des sexes**. Cette journée est l'occasion de prendre du recul et de faire un point sur la condition des femmes à travers le monde.

Une journée internationale pour

- pointer du doigt les inégalités persistantes qui pèsent sur la vie personnelle et professionnelle des femmes
- sensibiliser et mobiliser les élèves des écoles, collèges et lycées pour les droits des femmes et l'égalité entre les filles et les garçons.
- célébrer les victoires déjà acquises au cours des années précédentes.



### Aux origines du 8 mars

Les premières prémices de la Journée internationale des droits des femmes remontent à 1910. Clara Zetkin, une militante féministe allemande, est la première à avancer l'idée d'une journée consacrée aux droits des femmes lors d'une réunion à Copenhague. L'obtention du droit de vote est l'une des premières revendications qui motive la naissance de cette journée. Elle s'exprima alors en ces mots : « *Les femmes (...) de tous les pays doivent organiser tous les ans une journée des femmes qui servira en premier lieu la lutte pour le droit de vote des femmes* ». Cette réunion marque la décision de célébrer la Journée des droits des femmes sur le principe, mais la date du 8 mars n'est pas encore d'actualité.

Dans les décennies qui ont suivi, cette date s'imposera grâce à l'action des femmes dans de nombreux pays comme par exemple, l'Angleterre, l'Afrique du Sud, la Russie.

Ces groupes de femmes manifestent, luttent pour modifier leurs droits de citoyennes, d'épouses, de mères et de travailleuses. Leurs combats et leur résistance porteront leurs fruits et leur permettront d'obtenir un changement majeur de leur place dans la société avec de meilleures conditions.

Ce 8 mars va prendre de l'ampleur et devenir le symbole du combat pour la libération des femmes.

En 1977, l'ONU officialise la date et appelle tous les États membres à instaurer, le 8 mars, la « *Journée internationale des femmes* ». En France, c'est François Mitterrand qui proclamera, en 1982, la journée des femmes suite aux revendications du mouvement de libération des femmes.

**Le 8 mars restera toujours d'actualité**

**tant que l'égalité entre les femmes et les hommes ne sera pas atteinte.**

## CODEGAZ agit : focus sur 2 actions

### Action promotion des femmes Togo (sous réserve de financement)

#### Valorisation du compost produit par les femmes des AFPHY pour développer l'agro-écologie autour de DAPAONG (Nord Togo)

L'objectif est de créer une filière de production d'intrants agro-écologiques à partir de la plateforme de compostage.

Ce projet sera mené par CODEGAZ et de nombreux partenaires dédiés aux femmes vulnérables, seules et/ou jeunes et à l'agro-écologie sur le territoire et autorités locales.

L'enjeu est de redynamiser la plateforme en améliorant les compétences des femmes, en les payant mieux et en valorisant leur travail. En contrepartie, elles devront accepter de modifier leur travail et de réduire leur jardin collectif. Pour les jeunes des quartiers ce projet constitue une première expérience professionnelle qui pourra les stabiliser et leur offrir différentes perspectives vers les métiers de l'agriculture, de la transformation agricole ou de la vente.



### Action santé Grèce - Aide aux réfugiés

#### CODEGAZ réalise des missions régulières dans les domaines de la santé et de l'aide à l'enfance en détresse, en Grèce .

Depuis 2015, CODEGAZ apporte une aide d'urgence en Grèce, principalement dans les régions d'Athènes, de Corinthe, du Pirée, et de Lavrio, et particulièrement dans les camps de réfugiés kurdes :

- distribution de médicaments, de nourriture,
- construction d'une école en bois et toile,
- création d'un atelier de couture,
- achat d'une bibliothèque scolaire en langue kurde,
- animation d'ateliers pédagogiques ( musique , dessin ) pour les enfants non scolarisés, avec l'aide de réfugiés et de bénévoles d'autres associations humanitaires européennes,
- construction de parcs de jeux pour enfants,
- réhabilitation de douches.

Ces actions bénéficient ainsi à des centaines d'adultes et d'enfants.



**Actuellement, les stocks de nourriture et de médicaments sont réduits à néant, les frais de transports ( carburant, péage, camion, bateau,...) ne peuvent être financés car les événements en Ukraine ( guerre) et en Turquie ( séismes) génèrent des chaînes de solidarité « prioritaires.»**

**Les besoins sont par conséquent immenses. Votre aide sera la bienvenue .  
Pour y participer, faites un don. Merci de votre générosité**



**Faire un don**



**Adhérer**

**CODEGAZ**  
Catherine Coué - Tél : 06 58 87 78 84  
Jean-Pierre Clément - Tél : 06 71 46 21 70



/CODEGAZ



/CODEGAZVIDEO



CODEGAZ.ORG

/CODEGAZ